

## Réunion du 24 Mars 1999

Convocations remises le 19/03/1999 (14h00)

Étaient présents: MM Tomellier, Borel, Gain, Loretan, Langus, Landemaine, Billiot, Loupil, Mme Breuer, Thomas, Farlini, Normand

Absents excusés: M FOUCARD, H LEMAITRE

Mme Dorbec assistait également à la séance

### 1/ Fixation des taux de 4 taxes

Les taux 1999 restent inchangés, à savoir:

Taxe d'habitation: 6,72%

Taxe foncière bâtie: 12,46%

Taxe foncière non bâtie: 23,04%

Taxe professionnelle: 6,72%

### 2/ Vote des budgets primitifs 1999.

#### 1. Commune:

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 2.348.517,00 F et à la somme de 2.644.705,90 F en dépenses et recettes d'investissement

#### 2. Sewer Eau:

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 321.985,00 F et à la somme de 351.602,29 F en dépenses et recettes d'investissement

#### 3. Assainissement

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 122.348,09 F et à la somme de 190.082,21 F en dépenses et recettes d'investissement

#### 4. C.C.A.S

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 20.750,00 F. Pas de section d'investissement

### 3/ Travaux en cours

1. Restauration de l'ancienne caserne: M. le Maire est chargé de prendre contact avec M. Alain Julliard, architecte à la fois Maire et de lui soumettre notre projet.



2 Plan d'eau : M. le Maire fait part des réserves de la DDAF quant à l'alimentation en eau de ce plan. Compte tenu du fait important de ce projet, les membres du Conseil Municipal chargent M. le Maire de prendre contact avec un ingénieur hydrogéologue afin qu'une étude soit réalisée.

3 Équipement de la Salle des fêtes  
M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la rencontre prochaine d'un fournisseur et de M. Pascal Borel. L'équipement souhaitable, dans un premier temps, serait une armoire réfrigérée et un bac de stockage plus adapté.

4/ Remplacement de la Secrétaire pendant ses congés annuels

Les membres du Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
Autorisent M. le Maire à mandater au profit de Mme APPERT née LEBLANC Bernadette la rémunération qui lui sera due pour la période de remplacement de la secrétaire titulaire pendant ses congés (du lundi 12 avril au vendredi 16 avril 1999).  
Mme APPERT née LEBLANC Bernadette sera rémunérée sur la base de l'indice brut 259 majoré 258 au prorata du temps effectué.

5/ Divers

- La poterie : M. Sylvain THORETON qui possède une maison à usage locatif à ce lieu dit a demandé oralement une répétition du chemin rural. Les membres du Conseil municipal décident de reporter leur décision.

- La pompe à eau : M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. B. Bidault qui se plaint d'un manque de pression du réseau d'eau. Après visite de l'ouvrage communal, il s'avère qu'un réducteur de pression a été installé sur le propriétaire. M. Bidault a été contacté afin qu'il se renseigne auprès de son locataire pour que l'installation après coup soit vérifiée.

Handwritten signatures and initials, including names like 'Bouquet', 'P. Borel', and 'D. ...'.